

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU TARN**

SÉANCE DU 05 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le cinq du mois de décembre à dix heures, le conseil d'administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans les locaux de l'État-major du SDIS, 15, rue de Jautzou, sous la présidence de M. Michel BENOIT.

Présents :

- Membres à voix délibérative :

MM. Michel BENOIT, Christophe TESTAS, Jean-Michel BOUAT, Michel BONNET (suppléant de Bernard MIRAMOND), Alain GLADE, Jean-Charles BALARDY (suppléant de Jean-Luc CANTALOUBE), Lucien BIAU, François BONO (suppléant de Mme Michèle VINCENT), Pierre CALMELS, Gérard PORTES.
Mmes Eva GERAUD, Sylvie BIBAL-DIOGO, Marie MILESI.

- Membre de droit :

M. Simon BERTOUX, préfet du Tarn.

- Membres à voix consultative :

COL Jimmy GAUBERT, directeur départemental.
MED-LCL Marie-José JEGOU et le CNE Philippe SIGUIER, l'ADJ Nicolas SERRES (suppléant de l'ADJ Damien GAREL), CDT Jacques SALVADOR, LTN Yannick FERRIE, M. Christophe MOREL, membres élus de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours.
Mme Laëtitia CAPARROS, référente mixité et lutte contre les discriminations.

Participant à la séance :

M. Benoit CUBAYNES, payeur départemental.
COL Florent DOSSETTI, directeur départemental adjoint.
LCL Philippe CNOCQUART, sous-directeur pilotage et stratégie.
LCL Sylvain ESLAN, sous-directeur opérations.
M. Matthieu MASSOL, chef du service finances et commande publique.

Absents excusés :

Mme Corinne QUEBRE, directrice de cabinet du préfet du Tarn.
M. Michel FRANQUES, Jean-Luc ALIBERT, Serge SERIEYS.
Mmes Nadia OULD AMER, Florence BELOU.
CDT Jean-Paul ESCANDE, président de l'union départementale.
LTN Vincent COLOM, référent sûreté sécurité.

Secrétaire : Colonel Jimmy GAUBERT.

Nombre de membres à voix délibérative en exercice : 18 / présents : 13 / pouvoirs : 0/ votants : 13.

Nombre de membres à voix consultative en exercice : 10 / présents : 8.

Date de la convocation : 24 novembre 2025.

RAPPORT N°065/CA-12/2025

OBJET : Evolution des effectifs de références SPP

Depuis la délibération n°048/CA – 07/20 du 10 juillet 2020 fixant les effectifs de référence en sapeurs-pompiers professionnels des unités opérationnelles et du centre de traitement des appels d'urgence (CTAU), plusieurs constats opérationnels et organisationnels ont été formulés par les chefs de centre de certaines unités territoriales.

Ces retours font état de difficultés accrues dans l'organisation des plannings, en raison d'un déficit de sous-officiers dans le grade d'adjudant.

**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DU TARN**

15, rue de Jautzou – CS 92040 - 81012 ALBI CEDEX 09

Tél 05-63-77-35-18

Courriel direction.etat-major@sdis81.fr

www.sdis81.fr

SAPEURS-POMPIERS DU TARN
Engagement - Cohésion - Efficacité

Une analyse détaillée de la situation a mis en évidence :

- une augmentation notable des sollicitations hors garde (encadrement de formations, activités dans les équipes spécialisées, suivi de projets transversaux, etc.), particulièrement dans les centres de secours principaux (CSP) ;
- une hausse des absences pour raison de santé depuis la dernière révision des effectifs de référence ;
- des difficultés à assurer une continuité dans les fonctions de sous-officiers de garde en centre de secours de 1^{ère} catégorie ;
- au CTAU, une contrainte supplémentaire liée à l'affectation de sapeurs-pompiers professionnels présentant des restrictions opérationnelles, ne leur permettant plus d'exercer sur le terrain. Dans ces situations, un poste en salle opérationnelle constitue souvent la seule alternative pour maintenir une activité opérationnelle adaptée.

Afin de répondre à ces constats, sans modification du nombre total de personnels affectés, il est proposé d'adapter la répartition des effectifs de référence de la manière suivante :

- augmentation de deux postes d'adjudants au sein des centres de secours principaux (CSP) et d'un adjudant pour les centre d'incendie et de secours de 1^{ère} catégorie, afin d'assurer une meilleure continuité de service sur les potentiels opérationnels journaliers (POJ) tout en absorbant plus facilement les sollicitations hors garde ;
- maintien du nombre de sergents dans les CSP, ce qui induit donc une baisse du nombre de caporaux et caporaux-chefs dans ces unités ;
- création d'un poste d'adjudant, adjoint au chef de salle, au CTAU, pour garantir une présence permanente d'encadrement et accompagner le pilotage opérationnel de la salle (agents les plus polyvalents dans leurs attributions) ;
- augmentation du nombre de sergents au CTAU, afin de préserver l'attractivité de cette structure et de faciliter le recrutement de profils expérimentés, mieux adaptés aux missions complexes et à la technicité du poste.

La mise en œuvre de ces ajustements d'effectifs sera réalisée selon un calendrier différencié. Ainsi, les évolutions concernant les centres de secours principaux et le centre de traitement des appels d'urgence entreront en application à compter du 1^{er} janvier 2026.

En ce qui concerne les centres d'incendie et de secours de 1^{ère} catégorie, l'augmentation d'un poste d'adjudant supplémentaire interviendra au cours du second semestre 2026.

Les nouveaux effectifs de référence sont présentés dans le tableau en annexe du présent rapport.

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION,

- vu l'avis favorable du CST en date du 26 novembre 2025,

après en avoir délibéré, DÉCIDE à l'unanimité,

- de fixer pour l'ensemble des unités opérationnelles (dont le CTAU) les effectifs de référence en sapeurs-pompiers professionnels, en qualité et quantité.

Document signé électroniquement par
le président du conseil d'administration,

Michel BENOIT

Michel BENOIT
Président
14 déc. 2025

Délais et voies de recours :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification ou de publication.

Le tribunal administratif de Toulouse peut être saisi par courrier (68, rue Raymond IV - BP 7007 - 31068 TOULOUSE CEDEX 7) ou par l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU TARN

15, rue de Jautzou – CS 92040 - 81012 ALBI CEDEX 09

Tél 05-63-77-35-18

Courriel direction.etat-major@sdis81.fr

www.sdis81.fr

SAPEURS-POMPIERS DU TARN

Engagement - Cohésion - Efficacité

Annexe

CIS	Effectif total			Officiers						CATE						CA1			HDR		
	(hors SSSM et chefferie)			Chefferie			hors chefferie			Officiers			Sous-Officiers			Sous-Officiers			CE et Equipier		
	actuel	Proposít*	Δ	cible	Proposít*	Δ	cible	Proposít*	Δ	cible	Proposít*	Δ	cible	Proposít*	Δ	cible	Proposít*	Δ	cible	Proposít*	Δ
ALBI	59	59	0	3	3	0	0	0	0	7	7	0	13	15	+2	21	21	0	18	16	-2
CASTRES	51	51	0	3	3	0	0	0	0	7	7	0	13	15	+2	14	14	0	17	15	-2
CARMAUX	16	16	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0	8	9	+1	8	7	-1	0	0	0
GAILLAC	16	16	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0	8	9	+1	8	7	-1	0	0	0
GRAULHET	13	13	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0	8	9	+1	5	4	-1	0	0	0
LAVAUR	12	12	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0	8	9	+1	4	3	-1	0	0	0
MAZAMET	15	15	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0	8	9	+1	7	6	-1	0	0	0
REALMONT	3	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3	0	0	0	0	0	0	0
LABRUGUIERE	3	3	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	3	3	0	0	0	0	0	0	0
LACAUNE	2	2	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0
CTA	21	21	0	2	2	0	7	7	0	0	0	0	7	8	+1	4	6	+2	3	0	-3
TOTAL	211	211	0	20	20	0	7	7	0	14	14	0	81	91	+10	71	68	-3	38	31	-7

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DU TARN

15, rue de Jautzou – CS 92040 - 81012 ALBI CEDEX 09
Tél 05-63-77-35-18
Courriel direction.etat-major@sdis81.fr

www.sdis81.fr
SAPEURS-POMPIERS DU TARN
Engagement - Cohésion - Efficacité